

Travaux de la Chambre

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je signale tout d'abord que nous poursuivons aujourd'hui l'étude du bill tendant à autoriser un pouvoir d'emprunt supplémentaire, puis nous passerons à la mesure sur la sécurité de la vieillesse, et enfin, à la mesure sur le crédit d'impôt au titre des enfants. Le budget sera présenté ce soir, le débat se poursuivra vendredi et lundi et le premier vote aura lieu lundi. J'ai indiqué plus tôt au député, de façon non officielle, que j'avais l'intention de continuer le débat du budget sans interruption, mais si la mesure sur le crédit d'impôt au titre des enfants n'est pas adoptée d'ici là, nous devons peut-être interrompre le débat budgétaire mardi pour passer à l'étude de ce bill en comité plénier. Toutefois, ce n'est pas encore certain.

Je ne me suis pas encore inquiété de ce qui va suivre le débat sur le budget, mais l'une des principales questions que j'aimerais voir étudier le plus tôt possible, conformément aux demandes présentées par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), est la loi relative aux pensions dans la Fonction publique. Nous devons aussi étudier la loi sur la Caisse d'aide à la santé. A ce moment-là j'espère que le bill relatif aux Postes sera au *Feuilleton*. Cette question me tient assurément très à cœur, mais j'aimerais autant apporter plus de précisions la semaine prochaine.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de ses observations. Certains députés ont parlé du débat sur le budget qui aura lieu ce soir. Pendant la journée, le vice-premier ministre pourrait-il songer à faire distribuer aux députés le texte du discours du ministre des Finances (M. Chrétien), de manière à ce que nous puissions suivre son discours attentivement.

Une voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): Je vois que certains de nos vis-à-vis approuvent cette proposition. Cela permettrait aux journalistes de communiquer plus facilement avec leurs agences car, si je ne me trompe, ils ne seront pas autorisés à donner un compte rendu du discours du ministre avant 8 h 30. Je comprends bien qu'il ne faille pas enfreindre les privilèges parlementaires mais, dans ces circonstances, il me semble que le vice-premier ministre devrait envisager—si les media peuvent commencer à traiter du budget—de distribuer une copie du discours du ministre aux députés de sorte qu'ils puissent le suivre. Je serais très reconnaissant à mon collègue de bien vouloir y penser de manière à aider les députés et le public à bien comprendre les propositions faites dans le budget, si vraiment il y en a.

M. MacEachen: En ce qui concerne les dispositions s'appliquant aux media, ils ne pourront en effet donner aucun compte rendu de l'exposé budgétaire avant 8 h 30. Cette mesure semble raisonnable, car il est logique de donner au ministre l'occasion de présenter son budget avant qu'on en présente des interprétations et des comptes rendus. Je crois qu'il est raisonnable de maintenir cette interdiction jusqu'à 8 h 30.

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

Mais je demanderai volontiers au ministre s'il pourrait communiquer des exemplaires de son discours plus tôt. Le chef de l'opposition (M. Clark) et le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) ont toujours eu des exemplaires de l'exposé budgétaire, lorsque le ministre des Finances le lit à la Chambre. Je me suis toujours senti lésé puisque, comme ministre, je n'en ai jamais eu d'exemplaire, contrairement au chef de l'opposition et au chef du Nouveau parti démocratique.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je m'apitoie beaucoup sur le sort de mon ami, et je le remercie de sa collaboration. J'espère qu'il acceptera de fournir au moins aux députés l'exposé budgétaire du ministre.

Je me demandais si, à la séance du cabinet de ce matin, il a été question de fixer la date du congé de Noël, si nous en avons un cette année, d'en fixer la durée. Si l'on savait d'avance ce qui nous attend, il serait plus facile d'expédier les affaires courantes. Enfin, nous aimerions savoir quels travaux sont à prévoir après le budget, ce qui faciliterait la bonne marche des travaux de la Chambre, ce que nous souhaitons tous.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu l'occasion, comme je l'avais espéré, de discuter ce matin avec mes collègues de la date du congé de Noël. Que le député reste assuré néanmoins que j'ai l'intention de prévoir un congé de Noël, et j'aimerais que les députés me donnent leur avis en ce qui concerne sa durée.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, ce que je vais dire ne touche nullement le vice-premier ministre (M. MacEachen), mais je sais que le premier ministre (M. Trudeau) a des charges de famille, et ceux d'entre nous qui sont dans le même cas aiment faire des projets, qu'on le croie ou non. En conséquence, le vice-premier ministre voudrait-il consulter le représentant à sa gauche et fixer une date au plus tôt, afin que nous sachions à quoi nous en tenir?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur...

Une voix: Stanley a dit non.

Des voix: Oh, oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je vais donc prendre la parole au cours de cette discussion au nom de tous les grands-parents qui sont ici. Nous aussi nous avons des droits.

J'aimerais dire un mot au vice-premier ministre (M. MacEachen) sur les travaux prévus pour aujourd'hui. Il a annoncé que l'on passerait tout d'abord à l'étude du bill C-7 dont le temps de discussion est limité, et ensuite, à celle du bill C-5. Le bill C-7 concerne le pouvoir d'emprunt et le bill C-5 la sécurité de la vieillesse. J'espère, monsieur l'Orateur, que vous me permettrez de faire remarquer que le bill C-5 prévoit de prolonger l'allocation au conjoint dans certains cas, mais que celui-ci n'entrera en vigueur que lorsqu'il aura reçu la sanction royale.